

CERTIFICATE

La société

Telatex
22 rue d'Alsace - BP. 4
88360 FERDRUPT, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais **CQ 1134/1**, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



pour les articles suivants:

Tissus en :

100% Coton : blancs, teints (réactifs, pigments), imprimés (réactifs, pigments) et/ou apprêtés,
100% Lin : blancs, teints (réactifs, pigments), imprimés (réactifs, pigments),
100% Polyester : blancs, teints (dispersés), imprimés (dispersés),
100% Viscose et en mélange avec coton, lin : blancs, teints/imprimés (réactifs, pigments),
Coton/Lin : blancs, teints (réactifs, pigments), imprimés (réactifs, pigments),
Polyester/Coton : blancs, teints (réactifs, directs, dispersés), imprimés (pigments) et/ou apprêtés,
Elaborés à partir de matières premières déjà certifiées selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX®.

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit I**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles pour bébés.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat CQ 1134/1 est valable jusqu'au 31.05.2021

Lyon, 27.11.2020


Richard MARTINETTI
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

